

**Présidentes et présidents
Directrices et directeurs des
Associations en direction des jeunes**

Lyon, le 05 février 2024

Objet : Lettre de cadrage Appel à Initiatives Associatives Jeunes 2024 de la Ville de Lyon

Madame, Monsieur,

La ville de Lyon compte sur son territoire 127 000 jeunes femmes et hommes de 12 à 25 ans, d'une grande diversité de parcours et de profils. Si les jeunes de Lyon sont une force pour notre ville, elles sont aussi souvent confronté-es à de nombreuses difficultés pour prendre place dans la cité et accéder à l'autonomie.

Notre feuille de route Jeunes sera finalisée et présentée au cours du premier semestre 2024. Elle présentera les orientations stratégiques et les projets phares de la seconde partie du mandat à destination des jeunes de 12 à 25 ans de Lyon. Préparée en 2023 dans un cadre participatif lors de l'« Assemblée des 40 jeunes » et des « Soirées Jeunes », elle contribuera par ailleurs à l'écriture du volet transversal Jeunes du prochain Contrat de Ville.

C'est dans ce contexte que nous vous proposons l'appel à initiatives associatives jeunes 2024. Nous souhaitons en ce début d'année 2024 vous proposer nos premières orientations; elles seront amenées à évoluer lors de la finalisation de notre feuille de route.

Les questions d'émancipation et de renforcement de la citoyenneté des jeunes seront un des axes prioritaires à venir, aussi pour cette année 2024, nous souhaitons privilégier des projets :

- A l'initiative des jeunes, portés par des jeunes ou étroitement construits avec eux,
- Qui portent ou facilitent la parole des jeunes,
- Qui valorisent des initiatives portées par des jeunes ou des parcours de jeunes exemplaires

Une attention sera donnée aux projets orientés autour des solidarités ou à impact social, ou impliquant des jeunes en situation de vulnérabilité ou résidant dans les quartiers de la politique de la ville, et quartiers de veille active (quartiers populaires métropolitains)

Si vous souhaitez solliciter un financement, nous vous invitons à nous faire parvenir votre projet au plus tard le 08 mars 2024. Vos demandes de subventions, ainsi que l'ensemble des pièces annexes sont

à déposer sur le portail des aides de la ville de Lyon : <https://subventions-aides.lyon.fr/> Thématique développement territorial, Sous thématique jeunesse.

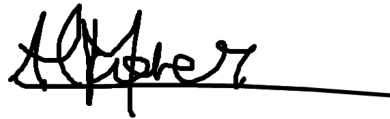
Par ailleurs, les demandes de subvention sont étudiées chaque année sur la base des bilans, même partiels, et des comptes de l'année précédente, que vous devrez nous fournir.

La Mission Jeunesses de la Direction du Développement Territorial de la Ville de Lyon pourra vous accompagner dans le cadre de cet appel à projet. Contact : missionjeunesse.messagerie@mairie-lyon.fr

Je vous prie d'accepter, Madame, Monsieur, mes meilleures salutations.

La Conseillère municipale déléguée aux Jeunesses

Marie ALCOVER

A handwritten signature in black ink, appearing to read 'M. Alcover', written over a horizontal line.